Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 53 (1989) **Heft:** 209-210

Artikel: Esquisse d'une typologie synchronique des langues romanes

Autor: Sörés, Anna

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399836

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ESQUISSE D'UNE TYPOLOGIE SYNCHRONIQUE DES LANGUES ROMANES (*)

1. Introduction

L'étude des langues romanes a toujours consisté et consiste encore, dans la plupart des cas, en une analyse historique de l'évolution des formes du latin vulgaire vers les formes actuelles; dans les grammaires comparatives, également, une grande place est consacrée aux changements phonétiques et morphologiques. Cependant, si on se fie à une comparaison intuitive de toutes les langues de la famille, on s'aperçoit de l'existence de traits structuraux identiques, mis à part les écarts phonétiques ou lexicaux. A la suite même de la certitude de leur origine commune plusieurs questions se posent concernant la famille, d'un point de vue interne, ainsi que ses rapports avec d'autres familles ou types: 1) Après un développement de plusieurs siècles, ce groupe de langues est-il intrinsèquement aussi homogène du point de vue structural qu'on le suppose? 2) Quels sont les traits syntaxiques et morphologiques qui déterminent un comportement identique de ces langues, et où se trouvent les différences? 3) Les traits structuraux forment-ils une construction caractérisant exclusivement la famille de langues en question?

La réponse à la troisième question nécessite une étude comparée de grande envergure avec des langues appartenant à des groupes génétiques différents. C'est ce que j'ai tenté de faire d'une façon plus détaillée dans ma thèse dont le présent article tente de résumer les points essentiels (1). Les deux premières questions portent sur les caractéristiques internes de la famille des langues romanes dont l'analyse suppose une comparaison syn-

^(*) Ce travail a été réalisé pendant un séjour à Paris, grâce à une bourse INALCO (Paris) - ARP (États-Unis). Que ces Institutions trouvent ici l'expression de ma gratitude.

⁽¹⁾ En dehors de la plupart des considérations théoriques, il manquera ici la présentation de tous les exemples étudiés dans la thèse. Outre les cinq grandes langues nationales dont n'importe quelle grammaire descriptive fournit des exemples suffisants, la bibliographie indiquera les ouvrages consultés à propos de langues particulières.

chronique et structurale qui aboutira à l'élaboration d'une construction appelé type.

2. Possibilités d'analyse dans la typologie moderne

Le point de départ de la méthode proposée est la typologie syntaxique de Greenberg (1963) élargie à d'autres critères surtout morphologiques.

La typologie classique peut être considérée comme une classification selon un seul critère morphologique, à savoir la relation des radicaux et des affixes. La typologie moderne, par contre, ne se contente pas d'une typologie à l'intérieur de laquelle les critères ne constituent qu'un ensemble occasionnel. La nouvelle approche suppose que les critères ne sont pas accidentels mais forment plutôt un système fermé, soutenu par des relations d'implication. Ces exigences sont satisfaites dans la typologie moderne. Mais dans le cas d'une analyse portant sur l'ensemble d'une famille de langues donnée, la typologie fondée sur l'ordre des mots se révèle insuffisante: d'autres critères de la typologie moderne — laquelle se fonde surtout sur les marques des cas et sur la grammaire des cas dans la structure profonde — doivent la compléter.

En dehors de ces critères dont la plupart sont syntaxiques, nous prendrons également en considération des critères purement morphologiques. Quant à la syntaxe, la typologie moderne porte surtout sur la phrase simple, mis à part quelques études sur la position des conjonctions, problème qui ne sera pas abordé dans le cadre de la présente étude. La notion de morphologie n'est pas envisagée ici comme l'ensemble des formes et des différences qui se présentent (p. ex. le cas fameux de la survivance de plus ou magis dans la comparaison), mais dans le sens des traits structuraux sur lesquels nous porterons notre attention, c'est-à-dire des éléments morphologiques dont l'existence entraîne des changements au niveau syntaxique également (p. ex. l'emploi de habere/esse dans la formation des temps composés).

A l'aide de l'étude des critères à la fois syntaxiques et morphologiques, j'espère aboutir à une description morpho-syntaxique des langues romanes⁽²⁾.

⁽²⁾ Bien entendu, l'analyse qui sera présentée n'est pas sans antécédents. Plusieurs traits examinés peuvent être retrouvés dans les travaux de Muljačić (1967), de Iliescu (1969), de Körner (1983) et de Renzi (1984).

3. Considérations sur les langues à étudier

Une analyse morpho-syntaxique concernant les traits grammaticaux ne peut en aucune façon prétendre à l'exhaustivité, mais elle peut essayer de l'être en ce qui concerne les langues étudiées qui, dans notre hypothèse, sont au nombre de neuf. Bien entendu ce choix implique une prise de position de la part du chercheur par rapport au problème de la distinction entre langues et dialectes à l'intérieur d'une famille. Dans notre cas, l'étude des cinq langues nationales standards (français, espagnol, portugais, italien, roumain) paraît être évidente; quant aux autres langues c'est tout un ensemble de critères linguistiques, politiques et sociaux qui influencent la décision.

En dehors des cinq langues mentionnées, le catalan jouit du statut de langue officielle et d'une forme standardisée - ces deux critères combinés justifient le choix. L'occitan jouit d'une certaine revitalisation de nos jours, sans avoir toutefois le statut de langue officielle. Mais dans la mesure où il participe d'une grande tradition culturelle et où il y a un système linguistique incontestablement autonome, il sera la septième langue étudiée. L'étude du sarde - considéré en général comme la langue romane la plus archaïque – est justifiée surtout par sa forme autonome. Quant aux parlers rhéto-romans (romanche), ils constituent un ensemble hétérogène de dialectes apparentés, mais dont les locuteurs éprouvent la nécessité d'avoir recours à une variété standard - intercompréhensible. L'élaboration d'un romanche standard est en cours actuellement; comme nous disposons de textes et de manuels, il n'y a plus d'obstacle à l'étude du rhéto-roman. Toutefois, dans le corpus utilisé (Jakubec 1983) qui contient des traductions en romanche de nouvelles françaises les traducteurs usent de leur propre dialecte. C'est ce qui explique que dans les tableaux finaux, les résultats (données) du romanche sont quelquefois contradictoires (marqués par le signe \pm).

En somme, à présent, nous avons la possibilité d'étudier neuf langues plus ou moins bien documentées qui présentent un intérêt égal dans l'analyse de la famille.

4. Analyse morpho-syntaxique

Dans ce qui suit nous présenterons, à l'aide de quelques exemples la démarche qui nous permettra d'arriver, à partir du regroupement résultant de la typologie moderne et en élargissant le système des critères, aux caractéristiques des langues individuelles, c'est-à-dire à une étude en trois étapes: 1) étude des langues romanes selon les types de Greenberg, 2)

suite de l'étude en recourant aux critères élaborés depuis Greenberg dans la typologie, 3) étude de quelques critères spéciaux, relevés parmi les éléments grammaticaux connus des langues romanes.

- 4.1. La première étape suit la typologie de Greenberg qui considère dans sa première approche quatre critères suivant lesquels toutes les langues du monde peuvent être classées en 24 types. Les langues romanes appartiennent au type SVO/Prép/NAdj/NGen (dans ce qui suit: type «G»):
- I. SVO: l'ordre de base des termes Sujet, Verbe, Objet exprimés par des substantifs dans une phrase déclarative sans emphase:

Fr. Le garçon écrit une lettre

Occ. Lo professor explica un téxte

Cat. El noi estudia la lliçó

Esp. El niño escribe una carta

Pt. O rapaz compra um jornal

It. Il padre loda il figlio

Roum. Studentul citește o carte

Sde Su bbabbu a bbéndiu sa dommo

Rh. L'hom m'ha vendü l'ura

II. Prép: toutes les langues romanes expriment les rapports circonstanciels à l'aide de prépositions (cf. plus bas):

Fr. les maisons de la ville

Occ. la filha de la moliniera

Cat. el llibre del professor

Esp. el amigo de mi padre

Pt. os livros da biblioteca

It. le case della città

Roum. soția lui frate-meu (pour les prépositions cf. XII.)

Sde fizor de Bobore

Rh. la mamma dal giuven

III. NAdj: l'adjectif qualificatif a tendance – non sans exceptions – à suivre le nom:

Fr. un homme gai

Occ. un vilatge desert

Cat. la casa blanca

Esp. un gato negro

Pt. un homem gordo

It. una città meravigliosa

Roum. un băiat bun

Sde palatthu artu

Rh. il tschiel blau

IV. NGen: dans une construction possessive le possesseur suit le possédé; l'exemple illustre également l'emploi des prépositions: = les maisons de la ville, etc.

Selon ces quatres critères, toutes les langues romanes se comportent d'une façon identique; cela veut dire qu'elles appartiennent au même type, qui inclut en outre, entre autres langues, l'albanais, le malais, le khmer, les langues bantoues, etc.

4.2. La deuxième étape comprend en dehors des critères fondés sur l'ordre des mots quelques autres paramètres concernant surtout les marques des cas.

A l'intérieur de la deuxième étape, il y a plusieurs groupes de critères. Le premier se compose de critères qui se trouvent dans les implications de Greenberg:

V. NRel: la proposition relative suit le nom:

Fr. l'homme que je cherche

Occ. l'òme que cercatz

Cat. el llibro que teus és meu

Esp. la llave que buscas

Pt. o homem que procuro

It. la persona che cerchiamo

Roum. femeia pe care am văzut-o

Sde sos ki l'an bidu

Rh. ils dis qui seguittan

VI. AdjComp: la comparaison des adjectifs se présente dans la même construction qu'en français:

Fr. il est plus grand que moi

Occ. es mai polit que tu

Cat. és més gran que jo

Esp. soy más alto que tú

Pt. P. é maior que J.

It. P. è più alto di me

Roum. mai mare decît mine

Sde prur forte 'e tene

Rh. pü bella ko la rosa

VII. DemN, NumN: la place de certains déterminants comme l'adjectif démonstratif et les numéraux — ces éléments précèdent toujours le nom dans nos langues:

Fr. cette maison deux garçon Occ. aquelis omes dos frasas

Cat.	aquell libre	cinc llibres
Esp.	aquella casa	tres hijos
Pt.	esta casa	vinte e una casas
It.	questo libro	due amici
Roum.	această cásă	două maşini
Sde	cuddos ómines	duos amicos
Rh.	quei cartiaun	trais ons

Une autre partie des critères relève de l'étude de la séquence VO: on pense qu'il existe une relation supposée entre la position que l'objet occupe par rapport au verbe et la position d'autres éléments l'un par rapport à l'autre, comme:

VIII. AdvAdj: l'adverbe et l'adjectif qualificatif:

fort intéressant, étroitement lié

Occ. plan famos

Cat. ben alta, molta calor

muy bueno, excesivamente generosa Esp.

Pt. muito alto

molto bene, sufficientemente preparato It.

foarte înalt Roum.

Sde meda caru, pacu bene

Rh. fetg bien

IX. VAdv: le verbe et l'adverbe:

Fr. je cours vite Occ. far plan

Cat.

han caminat molt Esp. corre rapidamente Pt. corro rapidamente

It. abiatano lontano ±

lucrează repede, vine devreme / mai lucrez \pm Roum.

Sde travallat abberu ella sagiva fich bain Rh.

X. AuxV: le verbe auxiliaire et le verbe principal:

Fr. elle a dormi - elle est partie

Occ. ai cantat - son anats

Cat. ha vingut ----

ella ha llegado — — — — Esp.

eu tenho vindo -----Pt.

It. ha cominciato – sono uscita

a venít ----Roum. a bbidu - est andada Sde

Rh. jeu hai viu - els ein descendi

XI. NégV: quant à la négation du verbe, l'ordre est en général NégV, sauf en français, en occitan et dans quelques dialectes romanches:

> Fr. il ne parle pas Occ. sabèm pas Cat. no tinc fred Esp. no tengo tiempo Pt. não sei It. non esiste Roum. nu scriu Sde non credío eu nu giaiva / jeu hai buc fom

Les traits précédents qui relèvent de l'ordre des mots soutiennent (à une exception près) l'homogénéité supposée de la famille étudiée. Le troisième groupe de traits, à l'intérieur de cette seconde étape, comporte déjà des aspects où plusieurs différences sont observables.

Le terme accusatif prépositionnel accepté dans la linguistique romane correspond au phénomène du Patient Marqué, terme de la typologie moderne. Inconnu en français, en romanche moderne, en catalan et en italien, il est présent p. ex. en

```
XII. PrépN<sub>anim</sub>: = (E) veo a Pedro
                 = (R) întreaba pe Andrei,
```

ainsi qu'en portugais et en sarde (et dans certains cas en occitan et anciennement en rhéto-roman, mais dans ces deux derniers cas l'usage est restreint ou bien insuffisamment documenté):

```
Fr.
        --- je cherche le garçon
Occ.
        (remercia tot lo mond e sustot a Robert)
Cat.
        --- estima el seu padre
Esp.
       veo a Pedro – a su padre – a él
Pt.
        ---- preciso duma dactilógrafa
        ---- ha incontrato mia zia
Roum. pe Andrei – pe elevul – pe mine
Sde
       a Bobore, attibe, annóis
Rh.
```

Le passif en tant que forme verbale entre – malgré la contradiction apparente – dans ce groupe de critères concernant les marques des cas, étant donné que les langues romanes appartiennent aux langues accusatives dont l'une des caractéristiques fondamentales est la possibilité de la transformation passive des verbes transitifs. L'expression du passif à l'aide d'une construction comparable à celle du français n'existe pas en sarde, mais dans les autres langues la formation est identique au français:

XIII. Pass:

Fr. l'enfant est loué

Occ. nos em estats enganats

Cat. la ciutat fou presa

Esp. soy alabado

Pt. sou louvado

It. sono lodato

Roum. copilul este lăudat

Sde ----

Rh. el vain lodá

Les objets directs et indirects sont distingués, et pas seulement dans le cas où ils sont exprimés dans des substantifs: le paradigme des pronoms personnels, par la règle d'usage concernant leur position, est un autre moyen de les différencier. Contrairement au français ou à l'occitan, dans les autres langues l'ordre est toujours indirect-direct:

XIV. O_{dir} - O_{ind}

Fr. je te le donne / le lui

Occ. me la / lo li

Cat. els el / els els / els les

Esp. te lo doy / se lo

Pt. lho/mo

It. te lo / me lo / ce li

Roum. mi le da / i le da

Sde milu / tila / líu

Rh. jeu dun el a ti

- 4.3. La troisième étape consiste en un ensemble hétérogène de critères qui relèvent de la connaissance générale des langues romanes. Quelques paramètres fondés sur l'ordre des mots entrent dans l'étude au niveau de la phrase et dans celle du groupe nominal; contrairement à ce qui se passe dans les recherches typologiques, quelques caractéristiques du système verbal seront également étudiées.
- 4.3.1. Le problème de l'ordre des constituants fondamentaux apparaît au plan de la phrase non seulement pour l'ordre de base, mais pour l'ordre complémentaire OSV également. Le procédé syntaxique de la topicalisation de l'objet direct et de l'objet indirect est possible dans toutes les langues romanes, avec la reprise de l'objet par un pronom personnel⁽³⁾:

XV. TOP:

⁽³⁾ Le caractère obligatoire ou non de la reprise pronominale devrait être étudié de plus près dans chacune des langues.

ton fils, je le connais a) Fr.

> Occ. la canalha, la voldriatz pas l'eternitat

Cat. la meva germana no la veig gare

el reloj lo compré ayer Esp.

Pt. a tua amiga vi-a ontem

It. il libro non lo voglio leggere

Roum. cartea aceasta am citit-o

Sde s'ebba l'appo bida paskende

Rh. la casa, lezza han ins scarpau

b) Fr. aux enfants, on leur donne un cadeau

als uns, lor donava un conselh Occ.

Cat. a la mare li he regalat un llibre

a tu hijo no le gusta estudiar Esp.

Pt. aos meninos dâmos lhes um presente

It. au bambini gli si danno un regalo

copiilor, le-am dat cadou Roum.

Sde assu favularyu non si li credete

Rh. (pas d'exemple)

A l'intérieur du groupe nominal, c'est la position des adjectifs possessifs et des adjectifs qualificatifs qui présente un certain intérêt:

XVI. Poss-N-Poss:

Fr. mes enfants

Occ. la mieu amiga

Cat. el meu amic - el jardí meu

su carta — la carta suya Esp.

Pt. o meu livro

It. il mio libro

Roum. cartea mea

Sde sa domo issoro – su mio frateddu

Rh.

En ce qui concerne les possessifs, les langues se répartissent selon les moyens mis en œuvre, à savoir l'antéposition (français, occitan, italien, rhéto-roman) ou la postposition (roumain, sarde) du possessif, avec article (italien, sarde) ou sans article (français, rhéto-roman); certaines langues (espagnol, catalan, portugais) possèdent un double paradigme, atone et tonique. Une répartition à ce point nuancée indique que cette caractéristique, quoique relevant de la position des déterminants, est hors de propos dans une analyse typologique et appartient plutôt à la description individuelle des langues (4).

⁽⁴⁾ Les paramètres qui offrent plus de deux possibilités seront considérés comme des traits individuels.

XVII. Adj-N-Adj: = un grand homme / un homme grand

Fr. brave, triste, pauvre, grand, beau, méchant, propre, rude, faible, maigre, vrai

Occ. polida, dolent, grand, paura

Cat. bo, mal, gran, mateix, pobre, diversas, cert

Esp. gran, pobre, cierto, diferente, nuevo

Pt. velho, nova, grande, pobre, rica, verdadeira, simple

It. buono, caro, certo, grande, nuovo, grosso, cattivo, nobile,

magro, solo, forte

Roum. ----

Sde

Rh. grand, paupra, trest

Ce qui a été dit plus haut à propos de la position de l'adjectif qualificatif nécessite quelques précisions. Selon «l'universal 19» de Greenberg — valable pour toutes les langues NAdj — dans le cas où l'adjectif qualificatif est postposé au nom, il arrive qu'un petit groupe d'adjectifs soit antéposé. La caractéristique probablement spécifique des langues romanes consiste dans le fait que les adjectifs pouvant changer de place peuvent changer de signification également.

Ces adjectifs correspondent p. ex. au français *grand*, *pauvre*, *triste*, etc., mais les adjectifs concernés et les règles d'usage sont tellement différentes dans les langues qu'il vaut mieux considérer le phénomène comme un trait spécifique de chaque langue.

4.3.2. Les critères étudiés ci-dessus portent sur la totalité de la phrase du point de vue de l'ordre des constituants d'une part et sur la position des éléments nominaux et les marques des cas, d'autre part. Le système verbal ne se prête pas d'une façon aussi évidente à une étude systématique. Ajoutons que dans la typologie, on ne peut trouver que très peu d'approches qui fassent appel au verbe. Cela peut être attribué au fait que le groupe nominal remplit un grand nombre de fonctions dans le système grammatical, tandis que le verbe apparaît «seulement» dans la fonction du prédicat. Aussi compliquée que soit cette fonction, sa description n'occupe pas encore une place importante dans les études typologiques, ce qui nous contraint à accepter les critères morphologiques traditionnels.

Une analyse formelle superficielle ne fournirait qu'une information insuffisante sur les caractéristiques internes du système roman, vu que les traits comme la flexion du radical ou la formation des temps composés à l'aide d'auxiliaires apparaissent sans exception dans toutes les langues romanes. Pour une description plus détaillée, il faut analyser les catégo-

ries connues du mode, du temps et de l'aspect. Pour éviter les répétitions et les évidences on mentionnera seulement les points où se présentent des différences (5).

Parmi les modes, l'impératif mérite une étude particulière. Dans la plupart des langues et des verbes l'impératif est formé à partir de l'indicatif, à l'exception des verbes «irréguliers» où il se forme à partir du subjonctif. L'impératif négatif offre une gamme d'expressions variées, les moyens utilisés étant soit l'impératif formé de l'indicatif (ou du subjonctif), soit les formes du subjonctif ou même de l'infinitif.

Voici la distribution des possibilités de l'impératif négatif au singulier et au pluriel:

	Fr	Oc	Ca	Es	Po	It	Rou	Sa	Rh
identique à l'impératif	+	+				+	+		+
subjonctif			+	+	+			+	
infinitif	•					+	+		

Dans la totalité des langues on observe qu'il n'existe de formes impératives autonomes que dans le cas de quelques verbes (excepté en français et en catalan où il n'y en a aucune); le plus souvent, l'impératif peut être déduit des deux autres modes. Par conséquent cette catégorie verbale peut être considérée comme autonome davantage par sa fonction spécifique que par sa forme. La formation de ce mode constitue donc un trait individuel.

L'analyse du système temporel dans l'approche proposée ne peut se fonder que sur les critères traditionnels, d'autant plus que c'est la partie du système grammatical qui semble être la plus homogène, à première vue. Mais en étudiant le tableau n° 1 il est clair que presque chaque langue (sauf le catalan et l'italien) présente quelques petits écarts par rapport aux autres.

Le tableau n° 1 illustre le fait que les temps du passé de tous les modes peuvent être simples (+) ou composés (-); les mêmes signes sont employés pour le futur. Les zéros marquent l'absence totale du temps

⁽⁵⁾ La présentation des résultats obtenus pose quelques problèmes. Dans le cas où les langues se comportent d'une façon identique, on gardera l'exemple français ou celui qui illustre le mieux le phénomène en question.

étudié, les astérisques renvoient à une différence d'usage non analysée dans le travail.

Ce système ne peut être résumé que dans une formalisation généralisante, c'est-à-dire par l'omission des différences individuelles:

XVIII: $V_s + V_{c/aux}$ = forme simple + forme composée à l'aide d'un auxiliaire (6)

Bien que l'aspect reste de nos jours une notion insuffisamment définie, il est fréquemment analysé dans la linguistique romane, bien que nos langues ne disposent pas d'un système aspectuel aussi nuancé que les langues slaves par exemple. Cependant, les formes périphrastiques bien décrites et étudiées ne sont pas considérées comme marquées dans la présente approche. Le seul verbe roman ne peut exprimer l'aspect que de deux façons: par l'opposition des formes simples et des formes composées au passé, et par la construction p. ex. espagnol.

XIX. Ger. = estoy leyendo

au présent et au passé et ses correspondants en catalan et en portugais ainsi que l'emploi semblable du gérondif en italien et en sarde:

Fr. ---Occ. ---Cat. m'estic pentinant
Esp. estoy leyendo
Pt. estou lendo
It. (sto) leggendo
Roum. ---Sde leghende
Rh. ----

XX. Le dernier point étudié dans la morpho-syntaxe du verbe est celui de l'emploi des auxiliaires correspondant à habere/esse (cf. X) dans la formation des temps composés. Ce trait est loin d'être une question purement morphologique, puisque l'emploi de esse entraîne l'accord obligatoire du participe passé. Le phénomène est présent en français, en italien, en occitan, en sarde et en rhéto-roman où les verbes réfléchis sont toujours conjugués avec esse, ce verbe lui-même — à l'exception du français — également, ainsi que les verbes correspondant à aller, venir, naître, mourir, etc.

⁽⁶⁾ Il est évident que cette formation n'est pas une spécificité romane (cf. les langues germaniques entre autres).

4.3.3. Pour finir, deux traits morphologiques peuvent nuancer l'étude: l'existence ou le manque de l'article partitif (XXI):

```
je prends de la bière -- j'en veux
Fr.
        voli de(1) pan -- m'en dona
Occ.
        vull pa ---
Cat.
Esp.
        bebo vino ---
Pt.
        tomo vinho ---
        abbiamo mangiato del pesce — — dammene
Roum.
        am mancat pane ---
Sde
        ozu comporáes? — — —
Rh.
        ha ei paun, ovs, carn ---
```

et la survivance de *ibi/inde* (XXII):

```
a) Fr.
             j'y pense
                                   b) je m'en souviens
    Occ.
             mena-me-i
                                       ne veni
                                       has obert l'armari, i no n'has tret la
    Cat.
             jo hi vaig
                                       roba
    Esp.
    Pt.
    It.
             ci vado
                                       ve ne parlo
                                        ---
    Roum.
    Sde
             bi pesso
                                       bonde favvedo
    Rh.
                                       eu and sun consciaint
             (pas d'exemple)
```

Ce dernier trait, à première vue pourrait être considéré exclusivement comme relevant de la fonction partitive, mais les exemples montrent que cet emploi adverbial existe aussi dans les langues qui ne disposent pas de l'article partitif.

Les tableaux 2 et 3 illustrent les résultats obtenus en les regroupant selon le comportement homogène ou hétérogène des langues.

5. L'évaluation des données ainsi regroupées donne des réponses claires aux questions posées dans l'introduction.

Le tableau 2 ne fait que suivre l'approche méthodique, mais fournit la réponse à la question de savoir à l'égard de quels critères les langues romanes sont identiques ou différentes. Dans leurs grandes lignes, les onze premiers paramètres relevant de la typologie de l'ordre des mots montrent l'identité intérieure du groupe, tandis que les traits examinés dans la morphologie nominale ou verbale présentent des différences. Cependant, la présence des paramètres XI, XV et XVI remet en cause la constatation précédente et nécessite un remaniement selon le tableau 3.

L'ensemble des 13 critères I-X et XV-XVII peut permettre de constituer un type roman primaire qui représente l'homogénéité des langues, tandis que les autres constituent un type roman secondaire, à l'intérieur duquel les 9 langues ne présentent que deux solutions possibles. Par conséquent, des traits comme la position de l'adjectif possessif et la formation de l'impératif dépassent les cadres d'une approche typologique et font partie de la description individuelle des langues.

Le trait le plus spécifique est sans doute la place des adjectifs qualificatifs, non pas pour le groupe des adjectifs qui peuvent être antéposés, mais pour le *changement de sens* dû à leur position. Il serait intéressant de voir si ce n'est pas une caractéristique spécialement romane.

L'étude du tableau final peut encore susciter quelques réflexions à propos de questions qui n'étaient pas formulées au départ. Plusieurs études, à partir des classifications traditionnelles regroupant les langues en types ibéroroman, gallo-roman, etc., et d'analyses en statistique linguistique, ont constaté la proximité relative — concernant quelques traits — de l'espagnol et du portugais, de l'italien et du roumain, etc. L'étude présentée ici n'a pas prévu de classification interne, mais les résultats obtenus peuvent être évalués de ce point de vue également. On observe que d'après les critères examinés ici⁽⁷⁾ l'espagnol et le portugais sont les seuls à présenter les mêmes traits, les autres se différenciant par un critère au moins (français-occitan). Il est à remarquer que selon cette approche, l'italien apparaît plus proche du français et de l'occitan que dans les travaux précédents.

Il s'ensuit de ce qui vient d'être constaté que le type dit secondaire doit être étudié parallèlement au type primaire, en vue d'une comparaison globale. D'autant plus que les langues apparaissent dans le TR_2 (sauf l'espagnol et le portugais) comme des langues individuelles, puisque la distribution des traits est différente. Malgré tout, la cohérence du TR_2 est justifiée par le fait que l'absence et la présence des paramètres étudiés peuvent caractériser les langues romanes sans remettre en cause leur appartenance à la famille.

L'étude de la troisième question, à savoir si l'ensemble des deux types proposés est une construction spécialement romane, soulève nombre de problèmes théoriques sur les rapports génétiques et typologiques et nécessite la comparaison intergénétique mentionnée dans l'introduction.

Les langues comparées sont celles que Greenberg classe dans le type $SVO/Pr/NA/NG^{(8)}$. Il suffira d'en confronter quelques-unes à l'ensemble

⁽⁷⁾ Il n'est pas impossible que l'étude d'autres critères (phonologiques par exemple) puisse modifier ces résultats.

⁽⁸⁾ Greenberg classe également dans ce type le grec moderne qui est — selon mes références — plutôt une langue AN.

des langues romanes, en reprenant les critères du type R₁; et dans le cas où les langues démontrent un comportement homogène dans le TR₁, il importe de continuer l'étude dans le TR₂.

Le tableau suivant indique le premier groupe de critères appartenant à la première approche de Greenberg.

D'intéressantes conclusions apparaissent déjà, à première vue, malgré le nombre peu élevé des critères examinés.

	Langues romanes	Albanais	Kiswahili	Vietnamien	Malais
SVO	+	+	+	+	+
Prép	+	+	+	+	+
NAdj	+	+	+	+	+
NGen	+	+	+	+	+
NRel	+	+	+	+	+
AdjComp	+	+	+	+	+
DemN, NumN	+	+	_	_	_
AuxV	+	+	_	_	_
$V_s + V_c$	+	+	_	_	_

A l'exception de l'albanais, les langues postposent les déterminants démonstratifs et les numéraux, c'est-à dire que le type G n'est valable que pour les 6 critères examinés. En prenant en considération toutes les langues du type G, une répartition en trois sous-types (au lieu de deux) semble plus justifiée. Le premier, regroupant encore toutes les langues du type G, peut être décrit de la façon suivante:

SVO/Prép/NA/NG/NRel/AdjComp

Le deuxième, contenant les langues romanes et l'albanais, peut l'être ainsi: les paramètres précédents + DemN, NumN, AuxV, V_s + V_c. La troisième sous-catégorie n'est plus un type, mais l'ensemble des traits qui peuvent caractériser les langues romanes une par une (TR₂).

Étant donné que des langues d'appartenance génétique différente ont été prises en considération, il est possible d'analyser les résultats d'un point de vue plus général, au-delà de celui des relations génétiques et typologiques.

Le point de départ, la typologie intergénétique, est l'approche typologique par excellence, même si on parle quelquefois de typologie intragénéti-

que. Ce dernier aspect peut être illustré par les 2^e et 3^e sous-catégories de notre étude, dans lesquelles les langues romanes manifestent leur individualité, beaucoup plus que l'homogénéité de leur famille. Par conséquent, il est probablement justifié de chercher une limite théorique entre approches (ou classifications) typologiques et génétiques. L'étude précédente a démontré que l'élaboration d'une typologie n'est possible qu'en prenant en considération un groupe de langues génétiquement différentes et en les examinant selon les critères fondamentaux de Greenberg, ainsi que selon les implications primaires. Cela montre en même temps la valeur incontestable de l'approche de Greenberg. Toutefois, le recours à la typologie moderne pour une meilleure description d'une famille de langues et surtout les résultats obtenus nous autorisent à mettre en doute l'existence d'une typologie pure (sans rapports génétiques): l'élargissement du cadre typologique par d'autres critères 1) sériaux — pour rester fidèle à la typologie, et 2) verbaux — pour enrichir le domaine de l'étude, a éliminé les autres langues appartenant initialement au type G. L'étude en question a donc abouti à une caractérisation génétique. L'argument le plus pertinent pour cette constatation consiste dans le fait que l'albanais, seule langue indo-européenne appartenant au type G (en dehors des langues romanes), occupe une place transitoire dans le système donné: la place des démonstratifs et des numéraux, ainsi que quelques autres critères, le rattachent aux langues romanes, mais il ne peut pas être étudié dans le TR₂.

Le titre du présent travail a promis une typologie des langues romanes. Ce but a été atteint, parce que les caractéristiques examinées (dont la première partie (TR_1) reçoit un signe + pour toutes les langues, la deuxième (TR_2) un signe \pm) permettent de décrire et l'ensemble de la famille et les langues individuelles à la fois. En ce sens, les conclusions de notre étude révèlent que la caractérisation génétique est équivalente à une typologie des langues romanes.

Pécs (Hongrie).

Anna SÖRÉS

ESQUISSE D'UNE TYPOLOGIE SYNCHRONIQUE DES LANGUES ROMANES 21

TABLEAU 1

	INDICATIF								SUBJONCTIF			CO	ND.	Temps	
	Pr.	Pc.	Imp.	Plq.	P.si	P.ant	Fut	F.a.	Pr.	Pa.	Imp.	Plq.	Pr.	Pa.	supplémentaires
Fr.	+		+	_	.+	_	+	_	+	_	+		+		surcomposés au passé
Occ.	+	_	+	-	+	_	+	_	+	_	+		+	_	surcomposés partout
Cat.	+	_	+	_	+	_	+	_	+	-	+	_	+	_	
Esp.	+	-	+	-	+	_	+	_	+	· _ ·	+	_	+	_	futur du subjonctif
Port.	+	-,	+	±	+	0	+	_	+	-	+	_	+	_	futur du subjonctif
It.	+	-	+	_	+	-	+	-	+	_	+	-	+	_	
Roum.	+		+	± ^(x)	+	0	-	_	+	-	0	0	_	_	
Sarde	+	_	+	_	0	0	-	-	+	_	+	_	_	_	
Rhéto-r.	+	_	+	_	0	0		_(x)	+	7-	+	_	+	_	

ANNA SÖRÉS

TABLEAU 2

Les paramètres étudiés et leur abréviation

I	ordre de base des mots	SVO
II	emploi de prépositions	Prép
III	place de l'adjectif qualificatif	NA(dj)
IV	construction possessive	NG(en)
V	place de proposition relative	NRel
VI	comparaison des adjectifs	AdjComp
VII	place des démonstratifs et des numéraux	DemN, NumN
VIII	place de l'adverbe par rapport à l'adj.	AdvAdj
IX	place de l'adverbe par rapport au verbe	VAdv
X	place du verbe auxiliaire	AuxV
XI	place de la particule négative	NégV
XII	accusatif prépositionnel	$PrépN_{anim}$
XIII	Passif: esse + participe	Pass
XIV	place des pron. pers. objet dir./indir.	O_iO_d
XV	topicalisation de l'objet nominal	TOP
XVI	place de l'adjectif possessif	Poss-N-Poss
XVII	changement de position de l'adj qual.	A-N-A
XVIII	formation des temps verbaux	$V_{s} + V_{c/aux}$
XIX	construction d'aspect par esse + gérondif	Gér
XX	esse dans la formation des temps comp.	habere/esse
XXI	présence de l'article partitif	ArtPart
XXII	présence de ibi/inde	i/i

TABLEAU 3

	Fr.	Occ.	Cat.	Esp.	Po.	It.	Rou.	Sa.	Rh.
SVO	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Prép	+	+	+	+	+	+	+	+	+
NA	+	+	+	+	+	+	+	+	+
NG	+	+	+	+	+	+	+	+	+
NRel	+	+	+	+	+	+	+	+	+
AdjComp	+	+	+	+	+	+	+	+	+
DemN, NumN	+	+	+	+	+	+	+	+	+
AdvAdj	+	+	+	+	+	+	+	+	+
VAdv	+	+	+	+	+	+	+	+	+
AuxV	+	+	+	+	+	+	+	+	+
TOP	+	+	+	+	+	+	+	+	+
A-N-A	+	+	+	+	+	+	+	+	+
$V_s + V_{c/aux}$	+	+	+	+	+	+	+	+	+
NégV	_	_	+	+	+	+	+	+	±
$PrépN_{anim}$	_	_	_	+	+	_	+	+	_
Pass	+	+	+	+	+	+	+	_	+
O_iO_d	_	_	+	+	+	+	+	+	+
Gér	-	-	_	+	+	(+)	_	(+)	_
habere/esse	+	+	_	_	_	+		+	+
ArtPart	+	+	_	_	_	+	_	-	_
i/i	+	_	_	_	_	+	-	+	_

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Alibert, L.: Grammatica occitana (C.E.C., Montpellier, 2e, 1976).
- Camaj, M.: Albanian Grammar (O. Harrassowitz, Wiesbaden 1984).
- Greenberg, J.H.: Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements (Cambridge, Mass., 1963).
- Greenberg, J.H.: Language typology (Mouton, The Hague, Paris 1974).
- Iliescu, M.: Ressemblances et dissemblances entre les langues romanes du point de vue de la morphosyntaxe verbale (Revue de Linguistique Romane, 1969/33).
- Jakubec, D. (éd.): Novellas dalla Svizra franzosa (Éd. de l'Aire, Lausanne 1983).
- Körner, K.-H.: Considerazioni sulla tipologia sintattica delle lingue romanze (Romanistisches Jahrbuch 34, 1983).
- Mallinson, G. Blake, B.J.: Language typology (North Holland Publishing Co. 1981).
- Meillet, A. Cohen, M.: Les langues du monde (Paris 1952).
- Muljačić, Z.: Die Klassifikation der romanischen Sprachen (Revue de Linguistique Romane, 1967/18).
- Pittau, M.: Grammatica del sardo-nuorese (Patron, Bologna, 2e, 1972).
- Ramat, P.: Typologie linguistique (PUF, Paris 1985).
- Renzi, L.: La tipologia dell'ordine delle parole e le lingue romanze (Linguistica XXIV, Ljubljana, 1984).